



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE**  
**(AIX-MARSEILLE II)**

NOUS,

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE  
(AIX-MARSEILLE II)

Vu la proposition du Conseil de la Faculté de Médecine en date du 25 Septembre 1998,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II) en date du 26 Janvier 1999,

Vu l'arrêté de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie en date du 14 Juin 1999,

CONFÉRONS PAR LES PRÉSENTS À

**Désiré COLLEN**

Professeur d'Hématologie  
à l'Université de Leuven (Belgique)

LE TITRE DE DOCTEUR *HONORIS CAUSA* DE L'UNIVERSITÉ  
DE LA MÉDITERRANÉE (AIX-MARSEILLE II)

Fait à Marseille, le 15 Octobre 1999

Le Président de l'Université  
Michel LAURENT

